



MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG
AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉMOLITION



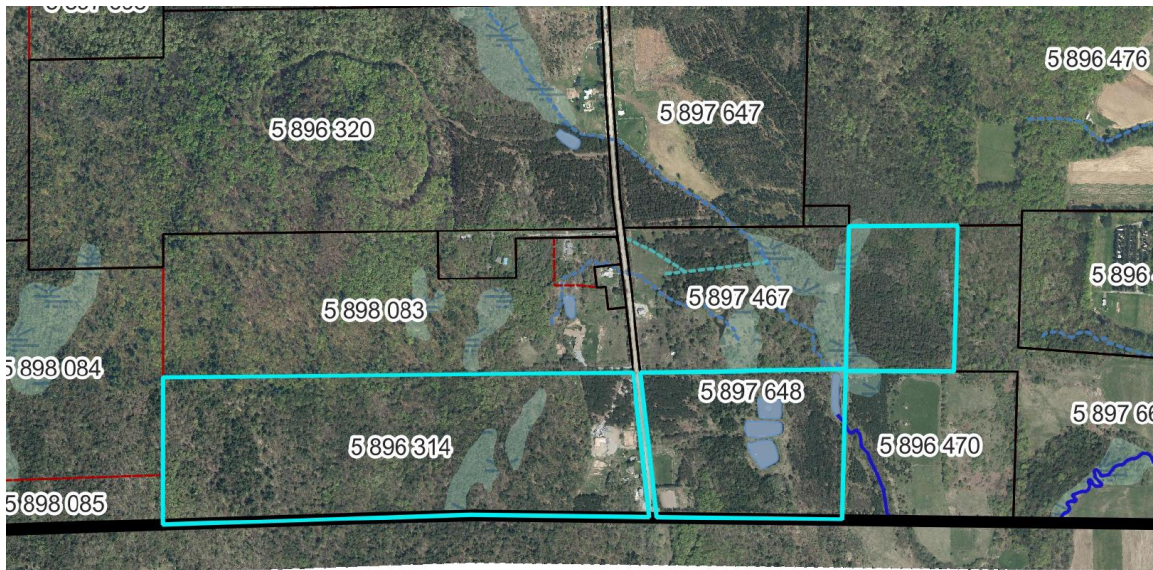
Prenez avis que le 21 août 2024, dans la salle des délibérations du conseil, située à l'hôtel de ville au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, se déroulera à 17h00 une séance du comité de démolition de la Municipalité de Frelighsburg, au cours de laquelle le comité se prononcera sur la demande de démolition. Conformément à la loi, toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition doit, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage du présent avis, faire connaître par écrit, son opposition à la direction générale de la Municipalité de Frelighsburg. Le Comité de démolition analysera les documents reçus lors de la séance du 21 août 2024.

NATURE DE LA DEMANDE

Le comité de démolition est saisi d'une demande de démolition partielle du 74 Abbott's Corner. La portion du bâtiment visé par la demande de démolition est l'annexe en bois.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ

Adresse : 126, chemin du Verger-Modèle
Lot no. 5 896 314
Matricule : 5686-16-2245



DONNÉ À FRELIGHSBURG, CE 7^e JOUR DU MOIS D'AOÛT DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

Sergey Golikov
Directeur général
Greffier-trésorier